

**SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LES QUARTIERS DU CANAL**  
(l'« Organisation »)

---

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2024 DES MEMBRES DE L'ORGANISATION**

*En date du 27 mars 2024 à 14h00*

Assemblée virtuelle tenue sur la plateforme Zoom :

<https://us02web.zoom.us/j/88516903047>

**SONT PRÉSENTS :**

<b>Nom</b>	<b>Organisation / Commerce</b>
Claudia Martinez et Claudio Alberto Gonzalez Villalobos	Unique et Atemporel
Antoine Ducharme	Microbrasserie Siboire
Bruno Fernades	Gracie Barra
Stéphanie Bédard	Tejano BBQ Burrito
Sophie Apollon-Auguste	Jardin William
Julie Rainville	Coalition Petite-Bourgogne
Louis-Marc Chiasson	CEDA
Étienne Morin-Bordeleau	MR-63
Ingie Joseph	Inheritance Canada
Diosmary Camacho R.	Groupe Tomahawk: Boost Gym & Mignon
Jean-Addlaire Gaetan	GTS
Paul DesBaillets	Burgundy Lion
Sylvie Laframboise	Caisse du Sud-Ouest de Montréal
Marion Bertoche	Florilège Jardinier et Conseil d'administration
Nicolas Canigiani	Conseil d'administration, Physio Extra
Maxime Perreault	Conseil d'administration, Perles et Paddock
Lise Labelle	Conseil d'administration, Antiquité pour la Table
Craig Sauvé	Conseil d'administration, conseiller municipal, arrondissement du Sud-Ouest
Simon Poulin	Conseil d'administration, Maman Montréal

**PRÉSENTS PAR PROCURATION :**

<b>Nom</b>	<b>Organisation / Commerce</b>
Nicolas Blouin (représenté par Lise Labelle, administratrice)	Burton Snowboard
Annie Hudon Laroche (représentée par Cyrille Bodirot, directeur général)	Centre culturel Georges-Vanier
Mabel Magana Valencia (représentée par Matt Cerf, responsable de la programmation et de l'aménagement)	Le 5 mai- Cinco de mayo cuisine mexicaine
Joey Lévesque (représenté par Maxime	EspaceMtl-ciele

Perrault, administrateur)	
Gordon Downs (représenté par Marion Bertoche, administratrice)	Grand Central inc.
Phillipe Sarrasin (représenté par Craig Sauvé, administrateur)	Librairie Livresse
Chokri Rihane (représenté par Yoana Stoeva, conseillère de développement commercial)	Marché Bleuét
Théa Bryson (représentée par Simon Poulin, administrateur)	Miette Boulangerie
Marie Anaïs Sauvé (représentée par Nathalie Jacques, réceptionniste)	Bureau d'avocats Sylvestre Painchaud et associés, S.E.N.C.R.L.
Tow Duc Bao (représenté par Claudio Gomalez)	Tran Cantine
Samanti Mae (représenté par Nicolas Canigiani, président du conseil d'administrateur)	Allons vert
Sylvie Fabris (représenté par Damien Cussac, administrateur)	Boulangerie Notre Dame

Étant tous membres en règle de l'Organisation.

Avec l'accord des membres présents à la réunion, **Cyrille Bodirot** (*hôte; directeur général*), **Maëliiss Helec** (*co-hôte*), **Yoanna Stoeva** (*co-hôte*), **Matt Cerf** (*co-hôte*), **Rola Ajam** (*vérificatrice comptable du cabinet BDT Beaudoin Doray Tremblay*), **Rachad Lawani** (*Arrondissement du Sud-Ouest/Ville de Montréal*), **Craig Sauvé** (*conseiller municipal de l'Arrondissement du Sud-Ouest*), **Sophie Tremblay** (*Delegatus Services Juridiques inc.*) et **Malika Rougaïbi** (*Delegatus Services Juridiques inc.*), sont aussi présents à l'assemblée.

---

## PROCÈS-VERBAL

---

### **1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**

L'assemblée générale de l'Organisation est déclarée ouverte à 14h10.

Nicolas Canigiani accueille les participants avec un mot de bienvenue.

### **2. PRÉSIDENTE ET SECRÉTARIAT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2024**

Nicolas Canigiani propose que Sophie Tremblay soit nommée présidente de l'assemblée générale annuelle et que Malika Rougaïbi soit désignée secrétaire de l'assemblée. Maxime Perreault appuie. Il n'y a aucune demande de vote.

### **RÉSOLUTION M2024/03/27-1**

IL EST RÉSOLU QUE:

« *Sophie Tremblay soit nommée présidente de la présente assemblée* »

*générale annuelle de l'Organisation. »*

### **RÉSOLUTION M2024/03/27-2**

IL EST RÉSOLU QUE:

*« Malika Rougaïbi soit nommée secrétaire de la présente assemblée générale annuelle de l'Organisation. »*

### **3. CONFORMITÉ DE L'ASSEMBLÉE (QUORUM)**

Sophie Tremblay se présente et explique les règles de fonctionnement pour interagir sur la plateforme Zoom pendant l'assemblée.

Sophie Tremblay constate la présence d'au moins 15 membres cotisants et déclare l'assemblée régulièrement constituée.

### **4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sophie Tremblay présente les points à l'ordre du jour et demande si un participant veut y apporter une modification. Personne ne propose de modification.

Sophie Tremblay invite les membres à adopter l'ordre du jour. Nicolas Canigiani propose l'adoption de l'ordre du jour. Stéphanie Bédard appuie. Il n'y a aucune demande de vote.

### **RÉSOLUTION M2024/03/27-3**

IL EST RÉSOLU QUE:

*« L'ordre du jour de la présente assemblée générale annuelle soit adopté sans modification. »*

### **5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE - BUDGET DU 27 SEPTEMBRE 2023**

Sophie Tremblay demande que des membres présents lors de l'AGA - Budget 2023 du 27 septembre 2023 appuient et secondent l'adoption du procès-verbal de cette assemblée. Marion Bertoche propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle – Budget 2023 du 27 septembre 2023. Stéphanie Bédard appuie. Il n'y a aucune demande de vote.

### **RÉSOLUTION M2024/03/27-4**

IL EST RÉSOLU QUE:

*« Le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle budget 2023 de l'Organisation tenue le 27 septembre 2023 soit adopté sans modification. »*

### **6. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS AU 31 DÉCEMBRE 2023**

Sophie Tremblay invite Rola Ajam, vérificatrice comptable du cabinet BDT Beaudoin Doray

Tremblay - comptables agréés, à présenter les états financiers audités du 31 décembre 2023.

Rola Ajam présente les états financiers se terminant au 31 décembre 2023. Elle présente d'abord le rapport de l'auditeur indépendant. Il s'agit d'un rapport sans réserve. Elle présente ensuite les responsabilités de l'auditeur, c'est-à-dire la préparation et la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne que la direction considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Les états financiers sont datés du 21 mars 2024 et l'auditeur signataire est Bernard Turbide. Rola Ajam débute ses explications détaillées en passant en revue les différentes pages du rapport de l'auditeur.

#### *État des résultats*

Les produits sont composés des cotisations, subventions et autres produits pour un total de 1 315 735\$. Les charges se portent à 1 307 292\$. Il reste donc un excédent de 8443\$. L'état de l'actif net au 31 décembre 2023 est de 426 716\$.

#### *Bilan*

Au 31 décembre, les actifs totalisent 526 169\$, les passifs totalisent 135 453\$, l'actif net est de 426 716\$. Le passif et l'actif nets représentent la somme de 562 169\$.

#### *Flux de trésorerie*

Rola Ajam mentionne que pour le flux de trésorerie (« cash flow »), l'Organisation débute avec l'excédent des produits sur les charges de 8443\$; suivant les ajouts et des retraits de l'année, il y a au 31 décembre 2023 une diminution des flux de trésorerie pour un montant de 236 997\$. La trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice sont de 275 261\$.

#### *Notes complémentaires*

Rola Ajam explique qu'au niveau du statut et de la nature des activités, il n'y a pas de changement au niveau des objectifs et des activités.

Pour ce qui est des principales méthodes comptables, la direction utilise les principales méthodes comptables suivantes : utilisation d'estimations (notamment la provision pour dépréciation qui est calculée à partir des pourcentages établis en fonction de l'âge des cotisations non perçues en fin d'exercice et de la durée de vie utile des immobilisations corporelles), comptabilisation des produits ainsi que la ventilation des charges (les employés sont affectés à plus d'une fonction, par conséquent l'organisme affecte les salaires et charges sociales de ses employés selon les heures travaillées et le maximum admissible par subvention).

Ensuite, en ce qui a trait aux principaux actifs financiers, ceux-ci sont constitués de l'encaisse, du placement temporaire, des créances et du dépôt à terme. Les passifs sont constitués des créditeurs et subventions reportées.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués du solde bancaire et du placement temporaire.

Pour ce qui est du dépôt à terme d'un montant de 10 641\$, il est réservé à titre de fonds de prévoyance et ne peut pas être utilisé à une autre fin sans l'autorisation du conseil d'administration. Ce montant est exclu de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

En ce qui a trait aux immobilisations corporelles, celles-ci sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile. Elles sont également soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. En 2023, il n'y a pas eu de dépréciation.

Au niveau des créances, elles sont surtout composées des cotisations des membres. Il y a un montant net à recevoir de 121 619\$; les taxes de vente à recevoir s'élèvent à 59 874\$ et un reliquat de campagne de sociofinancement au montant de 885\$ demeure à recevoir, pour un total de créances de 182 378\$.

Les immobilisations corporelles ont une valeur comptable nette de 71 082\$.

Les subventions reportées sont présentées sous forme de tableau; la colonne du milieu représente les revenus qui sont reportés dans l'état des résultats. La colonne 2023 représente les subventions reportées au bilan et la colonne 2022 concerne les subventions reportées de 2022.

Le revenu de subvention de 418 931\$ a été affecté à divers activités et événements (réseautage, brigade propreté, aménagement places publiques). Le surplus a été assumé par l'Organisation pour un montant de 69 003\$, donc pour la subvention municipale aucun montant n'a été reporté à l'exercice suivant.

Pour la subvention Patrimoine Canadien, l'Organisation a reçu 26 105\$, auquel on ajoute le montant reporté de 2022 de 252 208\$, pour un total de 278 313\$ affecté sur des dépenses administratives, des frais d'experts-conseils, des frais de promotion et communication, etc. Il y a un montant de 30 000\$ qui est compensé par le don, ainsi la subvention tombe à 0\$, ayant été totalement utilisée en 2023.

Ensuite, la subvention municipale « Programme de piétonisation » de 100 000\$ est totalement reportée à 2024. La subvention Projets locaux vacants de 1935\$ est reportée depuis 2022 et sera reportée à 2024.

En résumé, les subventions totalisent un montant de 777 244\$, 101 935\$ étant reporté à 2024.

Les créiteurs sont principalement constitués des fournisseurs, pour un total de 33 518\$.

Roja Alam explique ensuite les opérations entre apparentés. L'Organisation a versé un montant à un organisme sans but lucratif dirigé par un administrateur pour un total de 179 140\$ (montant qui est présenté dans les frais d'organismes communautaires, événements et activités). De plus, au cours de l'exercice, l'Organisation a versé des salaires et charges sociales d'un montant de 37 057\$ à un proche parent d'un administrateur.

Au niveau de l'engagement contractuel, il s'agit du bail contracté par l'Organisation le 1<sup>er</sup> octobre 2023 jusqu'au 30 septembre 2028, avec option de renouvellement pour 5 ans. Les

loyers minimums futurs totalisent 236 768\$.

Les principaux risques financiers sont le risque de crédit liés aux créances, le risque de liquidité lié aux créanciers et aux subventions reportées ainsi que le risque de taux d'intérêt.

Finalement, Rola Ajam mentionne que les chiffres présentés à l'état des résultats se retrouvent en détail dans les 3 prochaines pages des états financiers (pages 17 à 19).

La présentation de Rola Ajam prend fin à 14h35, Rola Ajam demande si les membres ont des questions.

Sophie Apollon demande (1) qui est l'organisme sans but lucratif ayant reçu des fonds de l'Organisation ; (2) quelles sont les tâches de la personne apparentée à l'administrateur ; et (3) pourquoi les charges de loyer ont doublé par rapport à l'année précédente.

Rola Ajam indique qu'elle peut répondre pour la dernière question et elle laissera la parole à l'Organisation pour les deux autres questions. Pour le loyer, elle explique qu'il y a un montant plus élevé en raison du nouveau local (33 220\$ vs 16 369\$) et des frais d'entrepôt (26 536\$ vs 11 760\$).

Cyrille Bodiot explique que l'Organisation gère la production des événements sur le territoire. Lors d'un appel d'offres, l'OBNL avec lequel l'Organisation a fait affaire était parmi les moins chers. Toutefois, en 2024, l'Organisation va aller vers une autre entreprise, parce que cet OBNL n'est désormais plus parmi les moins chers. Pour l'employé, c'est un employé administratif à l'interne, qui est le frère d'une des administratrices qui siège sur le conseil d'administration. Cet employé a été embauché à la suite d'un processus normal d'embauche et en respectant la politique salariale de l'Organisation.

Pour le loyer, Cyrille Bodiot explique qu'avant, il n'y avait pas d'entreposage, mais suivant diverses subventions, l'Organisation s'est gréée de plusieurs immobilisations qui doivent désormais être entreposées entre leurs utilisations, et par ailleurs le prix des loyers a aussi augmenté au cours de la dernière année.

Mme Apollon indique être satisfaite des réponses.

Sophie Tremblay demande si les membres ont d'autres questions. Aucune autre question est soulevée.

*Rola Ajam quitte à 14h42.*

## **7. NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR COMPTABLE POUR 2024**

### *Nomination d'un vérificateur comptable pour 2024*

Sophie Tremblay invite à choisir le vérificateur comptable pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2024 recommandé par l'Organisation, soit la reconduction du cabinet comptable BDT Beaudoin Doray Tremblay.

Nicolas Canigiani propose la nomination du cabinet comptable BDT Beaudoin Doray Tremblay comme vérificateur comptable et Stéphanie Bédard appuie. Il n'y a aucune demande de vote.

## **RÉSOLUTION M2024/03/27-5**

IL EST RÉSOLU QUE :

*« BDT Beaudoin Doray Tremblay soit nommé à titre de vérificateur comptable de l'Organisation pour le prochain exercice financier se terminant le 31 décembre 2024 et que le mandat de ce dernier expire à la clôture de l'assemblée générale annuelle suivante ou lors de la nomination d'un autre bureau comptable par les membres de l'Organisation à l'occasion d'une assemblée extraordinaire des membres de l'Organisation ;*

*QUE la rémunération du vérificateur comptable soit fixée par le conseil d'administration de l'Organisation. »*

## **8. BILAN DES ACTIVITÉS 2023-2024 ET ACTIVITÉS EN PLANIFICATION POUR 2024**

Sophie Tremblay invite Cyrille Bodiot à présenter le rapport des activités de septembre 2023 à mars 2024 et des activités en planification pour 2024.

Cyrille Bodiot prend la parole et présente, en premier lieu, les administrateurs en les remerciant pour leur travail ainsi que toute son équipe.

Cyrille indique que c'est une année record en termes de revenus, que ce soit à travers de subventions et de gains, surtout grâce aux subventions de Patrimoine Canada et de la Ville de Montréal, qui permettent d'avoir une notoriété importante. Cyrille Bodiot indique que cela est ressenti de la part des citoyens, qui connaissent mieux les commerces et les activités des quartiers, et de la part des médias qui répondent davantage aux communiqués de presse. Les interventions de Tourisme Montréal ont également aidé. Une des actions importantes est la planification stratégique présentée il y a un an. Les actions présentées aujourd'hui découlent de cette planification stratégique. Cyrille Bodiot indique que le plan est suivi tel que prévu. Une sélection des projets et activités a été faite, car au quotidien il y a d'autres activités (comités, tables de concertation, etc.), mais concrètement Cyrille Bodiot indique quels sont les projets d'envergure qui ont été menés et ont donné de la visibilité.

Ainsi, Cyrille Bodiot explique qu'en juin 2023, il y a eu un plan de positionnement et une nouvelle identité pour l'Organisation. La refonte de l'identité de l'Organisation est basée sur l'histoire des quartiers ; une démarche a été réalisée par une agence (ateliers, rencontre de citoyens et des membres). Montréal Boréal a permis d'activer un événement hivernal au Square George-Étienne Cartier, événement n'a pas donné autant de visibilité que souhaité en raison de la météo peu clémente, mais les fonds de la subvention ont permis de développer l'événement et les gens ont demandé son retour en 2024. Cyrille en profite pour présenter des photos de l'événement.

### *Aménagement/embellissement*

Le corridor culturel et MR-63 ont participé à l'aménagement de la place Bonheur d'occasion. Des conteneurs terrasses sont prêtés aux commerçants à tous les ans. La Place Mignon aménagée l'an dernier sera réaménagée en 2024 (Cyrille Bodiot présente des photos). Cyrille Bodiot mentionne que la Place St-Cunégonde ne reviendra toutefois pas en 2024.

Cyrille Bodirot explique que 155 bacs à déchets ont été distribués au cours de l'été et de l'automne 2023. Il précise aux membres qu'il en reste quelques uns à distribuer si des membres sont intéressés.

#### *Brigade propreté*

La Brigade revient à nouveau en 2024 pour un mois. Cyrille Bodirot mentionne que l'Organisation est consciente qu'un mois n'est pas suffisant. L'Organisation cherche à augmenter la durée de sa présence, si jamais des fonds additionnels peuvent être affectés à ce projet.

#### *Formation en gouvernance*

Cyrille Bodirot et le conseil d'administration ont suivi cette formation désormais obligatoire. Les futurs administrateurs du conseil devront également la suivre.

#### *Soutien et participation*

Cyrille Bodirot mentionne que plusieurs événements ont eu lieu et propose d'en présenter quelques uns. Par exemple, Yataï et Pocha ont généré une affluence d'environ 60 000 personnes dans Griffintown (Cyrille Bodirot mentionne qu'il y a des discussions avec eux pour que les événements reviennent en 2024). Cyrille Bodirot mentionne également que l'Oktoberfest gagne beaucoup en popularité.

#### *Étude économique*

L'étude est disponible depuis peu. Cyrille Bodirot mentionne que les membres qui souhaitent l'obtenir peuvent écrire à l'Organisation. Cyrille Bodirot explique que l'Organisation l'utilise pour les projets et la clientèle cible quand des événements sont organisés.

#### *Achat et mise en place de deux compteurs d'achalandage*

Cyrille Bodirot explique que les compteurs doivent être achetés, puisque c'est une obligation imposée par la Ville de Montréal.

#### *Fermeture de rues*

Cyrille Bodirot mentionne qu'il s'agit d'un des beaux projets de 2023. Il a été possible de constater le potentiel en 2023 et les commerces y adhèrent de plus en plus (Cyrille Bodirot présente des photos). Il y avait de la musique, des arts de rue, des activités, des terrasses éphémères. L'Organisation souhaite que les commerces participent encore en 2024 et que la fermeture se prolonge pour amener plus de notoriété à l'événement.

La fermeture de rues aura lieu les 12, 13 et 14 juillet pour 2024. L'Organisation est en pleine préparation pour savoir quoi faire pour 2024, Cyrille Bodirot invite les membres qui ont des idées à les soumettre à l'Organisation.

#### *Nouveau site Internet*

Cyrille Bodirot explique que la nouvelle identité a permis d'avoir un nouveau site Internet. Il invite les membres à visiter le nouveau site et à transmettre leurs commentaires.

### *Événement Horse Palace*

Cyrille Bodirot explique qu'il y avait une envie de faire connaître la culture des chevaux dans ces quartiers par l'entremise d'une commémoration. Il s'agit d'un événement ponctuel ne qui ne reviendra pas.

### *Événement en l'honneur de la communauté irlandaise*

Cyrille Bodirot explique que la culture est un levier de dynamisation commerciale et il invite les membres à participer à cet événement en lien avec l'histoire des Irlandais de Griffintown pour échanger.

### *Mise en lumière pour Noël*

Cyrille Bodirot constate qu'il y a eu des bris mécaniques sur certains luminaires.

### *Horizon 2*

Cyrille Bodirot explique qu'il s'agit d'une soirée en l'honneur des membres et des partenaires. La soirée d'humour a permis des échanges et des rencontres et il y a eu une bonne réponse de la part des membres.

### *Montréal Boréal 2024*

Cyrille Bodirot mentionne qu'une subvention a été obtenue pour la tenue de cet événement.

Ensuite, Cyrille Bodirot présente des photos et commente de manière générale les différents projets, notamment le partenariat avec Retournezy qui a permis à l'Organisation d'aider cette entreprise à démarrer ses activités. Retournezy (une OBNL) reçu d'autres subventions et en retour du soutien initial de l'Organisation, Retournezy permet à l'Organisation d'utiliser ses services gratuitement afin d'avoir des items réutilisables dans les événements de l'Organisation.

Cyrille Bodirot explique qu'il est content des nouveaux bureaux de la rue Notre-Dame. Le tout a été financé par un fonds reçu par un regroupement de chambres de commerce.

### *Retour sur Montréal Boréal*

En 2023, le froid glacial a été problématique. Cette année (hiver 2024), il a fait chaud. Beaucoup de membres se sont impliqués (16). Plus de 3000 visiteurs ont visité les commerces autour de l'événement. Les visiteurs étaient surtout présents lors des deux premières fins de semaine, car lors de la dernière fin de semaine, il y avait beaucoup de pluie. Cyrille Bodirot explique être satisfait de cet événement, puisqu'il donne beaucoup de visibilité aux quartiers (10 articles notamment dans La Presse, Narcity, mentions à LCN grâce à Tourisme Montréal). Cyrille Bodirot précise que selon CISION, la valeur publicitaire de cette visibilité est estimée à 1,6M\$.

Une réflexion est en cours à savoir si Montréal Boréal reviendra en 2025. Cyrille Bodirot félicite Maëli Helec pour le plan de communication de l'événement et conclut en présentant des images de l'événement.

### *Projets en cours et à venir*

Cyrille Bodirot débute en expliquant qu'un mémoire sera envoyé à la Ville de Montréal. Yoana Stoeva, nouvellement embauchée par l'Organisation, visite les membres et Tourisme Montréal pour faire connaître les quartiers du Canal. Tourisme Montréal a un grand intérêt pour les quartiers du Canal et souhaite les développer.

L'Organisation travaille sur deux demandes de subvention dont Montréal Boréal 2025, même si l'Organisation n'a pas décidé formellement si l'événement reviendra, la subvention sera tout de même demandée. Cyrille Bodirot effectue un appel à tous pour les idées. Il mentionne également l'implication de l'Organisation dans le comité riverain.

Cyrille Bodirot aborde également le début de projet du « Pop up store » sur Notre-Dame. L'objectif est que le tout devienne une vitrine des trois quartiers avec les items des membres. Yoana Stoeva et le futur stagiaire de l'Organisation vont contacter les membres pour sonder leur intérêt et vendre la marchandise des membres.

Il y aura une campagne de sociofinancement à l'automne avec la collaboration entre les SDC Monk et Pointe St-Charles, et Desjardins.

Cyrille Bodirot explique que puisque la saison des terrasses approche, l'Organisation refait ses aménagements. Il y a également une nouveauté : nouvelle identité et les oriflammes seront remplacées grâce à une subvention obtenue. La vitrine du bureau présentera une carte touristique.

Cyrille Bodirot mentionne que l'Organisation va s'impliquer avec l'OBNL Harlem du Nord. L'Organisation travaille sur un échange de visibilité avec l'organisme, tout comme pour Pocha et le Corridor culturel.

Il y aura un retour des brigades de propreté dès le 1<sup>er</sup> mai.

Enfin, Cyrille Bodirot mentionne les luminaires de Noël. Beaucoup de discussions ont eu lieu, car les luminaires étaient dégradés. La bonne nouvelle est que l'arrondissement a accepté la demande de financement pour les remplacer et l'Organisation va recevoir entre 65 000\$ et 69 000\$ pour de nouveaux luminaires. Cyrille Bodirot mentionne qu'il faut y aller progressivement, car les luminaires sont très cher. L'objectif est d'habiller l'ensemble des quartiers; il sera possible d'acheter de 20 à 25 luminaires cette fois-ci. De plus, les décors déjà possédés par l'Organisation seront installés à nouveau.

Au niveau du développement commercial, Cyrille Bodirot mentionne l'ajout d'une ressource soit Yoana Stoeva, qui agit à titre de point de contact avec les commerçants. Le but du rôle de Yoana Stoeva est de faire le lien avec les différents acteurs du secteur. Cyrille Bodirot rappelle que l'Organisation a 17 rues commerciales à gérer, donc Yoana Stoeva va sur le terrain pour voir ce qui s'y passe et revenir avec des informations.

Cyrille Bodirot complète sa présentation et demande s'il y a des questions.

Diosmary Camacho demande de réitérer les dates de la fermeture de la rue Notre-Dame. Cyrille Bodirot répond en mentionnant que la fermeture aura lieu les 12, 13 et 14 juillet, une communication sera réacheminée. Il précise que pour la journée du vendredi, la fermeture débute en après-midi, car il y aura du montage en matinée. La fermeture aura lieu sur trois jours au lieu de quatre, car l'an dernier la journée du jeudi était peu achalandée.

Il n'y a pas d'autres questions de la part des membres concernant le bilan des activités et les activités à venir.

---

## **9. MISE EN CANDIDATURE POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Sophie Tremblay explique que trois (3) postes d'administrateurs sont à combler sur le conseil d'administration. Trois (3) candidatures conformes ont été reçues préalablement à l'assemblée, soit :

*Nicolas Canigiani, PhysioExtra  
Maxime Perrault, Perles & Paddock  
Stéphanie Bédard, Tejano BBQ Burrito*

Sophie Tremblay mentionne que les règlements généraux permettent d'avoir des candidatures spontanées. En ce sens, elle demande aux membres si quelqu'un souhaite déposer une candidature spontanée. Elle précise que si personne ne se propose, il ne sera pas nécessaire de tenir une élection pour les trois candidatures reçues, puisqu'elles seront alors élues par acclamation.

Personne ne dépose de candidature spontanée. Les trois candidatures reçues sont donc élues par acclamation :

*Nicolas Canigiani, PhysioExtra  
Maxime Perrault, Perles & Paddock  
Stéphanie Bédard, Tejano BBQ Burrito*

## **10. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES**

À 15h21, Sophie Tremblay invite les participants à poser des questions ou à faire des interventions. Des remerciements et des félicitations sont échangés via le chat.

Maxime Perreault demande quand l'ensemble des commerçants en sauront davantage sur les projets de fidélisation.

Cyrille Bodirot explique que le tout est encore embryonnaire, maintenant que l'Organisation a les ressources le tout sera mis en place. Cyrille Bodirot explique que l'Organisation devrait entrer en contact avec les personnes qui ont soumis les idées et qui ont été approuvées par le conseil d'administration.

Maxime Perreault indique que depuis que Cyrille Bodirot a repris la direction générale de l'Organisation, beaucoup de temps et d'argent ont été investis dans des choses invisibles, et qu'à présent l'Organisation est rendue à toucher aux choses « visibles », et les commerçants vont pouvoir encore mieux comprendre ce que l'Organisation a à leur apporter. Il félicite Cyrille Bodirot pour cela.

À 15h25, Sophie Tremblay demande s'il y a d'autres questions ou commentaires de la part des membres. Constatant l'absence d'autres questions, Sophie Tremblay remercie les participants. Stéphanie Bédard propose la fermeture de l'assemblée générale et Maxime Perrault appuie.

## 11. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée générale annuelle 2024 des membres de l'Organisation prend fin à 15h26, par épuisement des points à l'ordre du jour.

DocuSigned by:  
*Sophie Tremblay*  
B856869227BF444

---

Présidente

DocuSigned by:  
*Malika Rougaili*  
CE680E4EE7D4443...

---

Secrétaire